

LISTE DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

LORS DE LA DEUX CENT SOIXANTE-DOUZIÈME RÉUNION

DE LA COMMISSION DES ÉTUDES DE L'UQO

TENUE LE 19 FÉVRIER 2009

- * 272-CE-1910 concernant l'émission de diplômes
- * 272-CE-1911 concernant l'émission d'attestations d'études – programmes courts de deuxième cycle
- * 272-CE-1912 concernant l'émission de diplômes par l'Université du Québec à Montréal
- * 272-CE-1913 concernant l'émission de diplômes – Maîtrise en développement régional
- * 272-CE-1914 concernant la nomination d'un (1) professeur au comité de discipline
- * 272-CE-1915 concernant l'adoption du protocole d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais et l'Université McGill relativement à la contribution de l'Université McGill à la formation, à l'UQO, d'infirmières praticiennes spécialisées en soins de première ligne
- * 272-CE-1916 concernant l'adoption de nouveaux descriptifs de cours au programme de baccalauréat en psychoéducation (7815)
- * 272-CE-1917 concernant l'habilitation de professeurs de l'UQO à la direction ou à la codirection de recherche au programme de doctorat en éducation de l'UQAM offert en association avec des constituantes du réseau de l'Université du Québec
- * 272-CE-1918 concernant le jumelage de mineures aux majeures en arts visuels (6743), en bande dessinée (6744) et en design graphique (6745)
- * 272-CE-1919 concernant une modification à la majeure, à la mineure et au certificat en arts visuels (6743, 8743 et 4743)
- * 272-CE-1920 concernant les modifications aux conditions d'admission sur la base adulte au premier cycle
- * 272-CE-1921 concernant les modifications aux conditions d'admission au baccalauréat (base universitaire)
- * 272-CE-1922 concernant les modifications aux modalités de l'admission aux programmes de cycles supérieurs en gestion de projet
- * 272-CE-1923 concernant le passage accéléré au doctorat (modification du Régime des études de cycles supérieurs)
- * 272-CE-1924 concernant une modification à la désignation du Bureau de liaison université-milieu
- * 272-CE-1925 concernant la révision de l'échéancier du plan de travail pour la mise en œuvre de la Politique linguistique

- * Les dossiers sont disponibles au Secrétariat général, sous réserve de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.